

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/4

Vacuum cleaner additive

Révision 0

Date de révision 2012-06-15

	Date de revision 2012-06-18	
SECTION 1: Identification d	e la substance/du mélange et de la société/l'entreprise	
1.1. Identificateur de produit		
Nom du produit	Vacuum cleaner additive	
1.2. Utilisations identifiées pert	inentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [SU0] Autres; [PC25] Fluides pour le travail des métaux; [PROC19] Mélang manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles;	
1.3. Renseignements concerns	ant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
Société	Renishaw plc	
Adresse	Whitebridge Way, Whitebridge Park, Stone, Staffordshire ST15 8LQ United Kingdom	
Web	www.renishaw.com	
Téléphone	+44 (0)1785 815651	
Télécopie	+44 (0)1785 812115	
Email	msds@renishaw.com	
Adresse e-mail de la	msds@renishaw.com	
personne compétente		
1.4. Numéro d'appel d'urgence		
Numéro de téléphone en cas d'urgence	+44 (0)1785 815651	
Société	MSDS Renishaw	
	0800-1700	
SECTION 2. Identification d	lan dan mana	

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risques majeurs	Aucun danger important
-----------------	------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles	Xi: Irritant.

Phrase(s) de risque Aucun danger important.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.



Vacuum cleaner additive

Révision 0 **Date de révision** 2012-06-15

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence P14 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

P15 - Réservé aux utilisateurs professionnels.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
AMINE BORATE					1 - 10%	Ó
Diethylene glycol	603-140-00-6	111-46-6	203-872-2		0.5 - 1%	Xn; R22

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.			
Contact avec la peau	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.			
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau. (Se) rincer abondamment la bouche.			

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse résistante à l'alcool. Produit chimique sec. Vaporisateur d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Vêtements de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Ne pas laisser le trop-plein d'eau pénétrer dans les tuyaux d'écoulement ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. .

Récipients en plastique. Conserver dans le récipient d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Conditionnement approprié



Vacuum cleaner additive

Révision Date de révision 2012-06-15

8.2. Contrôles de l'exposition





8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau -

Gants en caoutchouc nitrile.

Protection des mains Protection de la peau -

Porter un vêtement de protection approprié.

Divers

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Liquide Couleur

Ambre

Odeur Caractéristique

> Ηq = 9.3

Point de fusion

donnée non disponible

Point de congélation

donnée non disponible donnée non disponible

Point d'ébullition

> 150 °C

Point d'éclair Taux d'évaporation

donnée non disponible

Limites d'inflammabilité

donnée non disponible

Vapour Flammability

donnée non disponible

Pression de vapeur

donnée non disponible donnée non disponible

Densité de vapeur

= 1.01 (Water = 1 @ 20 °C)

Densité relative Liposolubilité

donnée non disponible

Coefficient de partage

donnée non disponible

Température d'auto-ignition

donnée non disponible

donnée non disponible

Explosif

donnée non disponible

Oxydant

donnée non disponible

Solubilité

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Conductivité Tension de surface donnée non disponible

donnée non disponible

Groupe de gaz

donnée non disponible

Benzene Content Teneur en plomb

donnée non disponible donnée non disponible

COV (composants organiques

donnée non disponible

volatiles)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Éviter tout contact avec :. Acides forts. Agents oxydants puissants.



Vacuum cleaner additive

Révision 0 **Date de révision** 2012-06-15

11.1.4. Informations toxicologiques

Vacuum cleaner additive Voie orale chez le rat DL50: 21.5

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Vacuum cleaner additive Poisson CL50/96h: 55.0000 mg/l

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas biologiquement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Éliminer conformément à. Aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IMDG

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IATA

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environne

Règlements

REGLAMENTO (UE) N o 453/2010 DE LA COMISIÓN de 20 de mayo de 2010 por el que se modifica el Reglamento (CE) n o 1907/2006 del Parlamento Europeo y del Consejo, relativo al registro, la evaluación, la autorización y la restricción de las sustancias y preparados químicos (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau. S1/2 - Conserver sous clef et hors de portée des enfants. S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Texte	des	phrases	de	risques
prései	ntée	s en Sec	tior	າ 3

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

